

avec son rocher aux eaux jaillissantes, son petit étang et ses intéressants habitués.

Pour tout dire, les recettes ont dépassé trois mille piastres ; les marchands qui ont pris part à l'exposition sont satisfaits des résultats de ce nouveau mode de réclame ; les Sœurs de l'hospice et les dames patronesses n'ont pas compté leurs fatigues et leurs travaux ; et les pauvres vieillards continueront de vivre heureux, payant de leurs prières, leur unique monnaie, les bienfaits qu'ils reçoivent.

* * *

Les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie ont terminé, la semaine dernière, les travaux de leur chapitre général. Mgr Bruchési présida plusieurs des séances plénières. La révision des constitutions a reçu une attention toute spéciale.

Les élections ont donné le résultat suivant : supérieure générale, Sœur Marie du Rosaire ; première assistante générale, Sœur Saint-Jean de Dieu ; deuxième assistante générale, Sœur Thais de Saint-Joseph ; dépositaire générale, Sœur Marie-Gertrude ; secrétaire générale, Sœur Marie de l'Assomption.

Cette communauté, plus connue sous le nom de Sœurs d'Hochelaga, a été l'une des plus heureuses fondations de Mgr Bourget. Le saint évêque a vu cette œuvre grandir dans des proportions qui tiennent du prodige.

C'est dans l'Ouest du Canada et des Etats-Unis surtout qu'elle répand, avec les lumières de l'éducation, l'influence salutaire de la religion catholique.

Un prêtre, aussi éminent par ses vertus que par sa science, ne craignait pas de dire qu'il suffirait de faire connaître le bien qu'opère, dans l'Ouest de l'Amérique, les Sœurs d'Hochelaga et de la Providence pour mériter à Mgr Bourget, leur fondateur, les honneurs des autels.

* * *

L'examen annuel des jeunes prêtres du diocèse a eu lieu au grand séminaire, le jeudi 11 octobre. Soixante ecclésiastiques se sont présentés.

Pour la première fois Mgr l'archevêque a présidé l'examen, et il en a quelque peu modifié le mode. Sa Grandeur a annoncé la formation d'une nouvelle commission